



Le 22 mars 2019

Par SDÉ et courriel

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité CIP-002-5.1a et CIP-003-7 d'Hydro-Québec par sa Direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et Exploitation du Réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4050-2018 / Notre dossier : R056192 JOT**

Chère consœur,

Le Coordonnateur fait suite à la décision D-2019-033 et dépose par la présente les normes CIP-002-5.1a et CIP-003-7, et leurs Annexes Québec, dans leurs versions française et anglaise, comme pièces HQCF-2, documents 1 et 2.

Le Coordonnateur dépose également le *Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité* dans leurs versions française et anglaise, comme pièces HQCF-7, documents 1 et 2.

Veuillez recevoir, Chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate